NOTES ET COMMUNICATIONS

I

LE PASSAGE DES ALPES PAR LES GAULOIS
(Tite-Live, V, 34, 8)

PAR J. HEURGON
Professeur à la Sorbonne

SOMMAIRE. — *La leçon presque unanime des manuscrits dans ce passage, qui paraît associer deux mentions géographiques incompatibles : celle d'un col occidental des Alpes et celle de l'extrémité orientale de la chaîne, peut être conservée si l'on admet qu'en 27-25, les* saltus Alpis Iuliae *désignaient la route que César avait faite sienne en 58.*

La récente édition de M. J. Bayet me donne l'occasion de réexaminer le texte de Tite-Live (V, 34, 8) relatif au *passage des Alpes par les Gaulois*. La leçon presque unanime des manuscrits :

Ipsi per Taurinos saltusque Iuliae Alpis transcenderunt,

est en général rejetée, car elle paraît associer deux indications géographiques incompatibles : un col occidental des Alpes, le mont Genèvre, et l'extrémité orientale de la chaîne, dominant la Vénétie et l'Istrie au-dessus d'Aquilée et de Trieste. Madvig avait cru pouvoir résoudre cette prétendue contradiction en utilisant le témoignage du *Harleianus prior H* (*Iuriae*), et en introduisant la Doire à la place des Alpes Juliennes :

Ipsi per Taurinos saltus ⟨uallem⟩que Duriae Alpes transcenderunt,

et cette correction avait été adoptée par Conway, qui s'était contenté de l'améliorer en écrivant :

Ipsi per Taurinos saltus ⟨saltus⟩que Duriae Alpes transcenderunt.

M. J. Bayet abandonne résolument la voie qu'avait frayée Madvig : il renonce à tirer du texte « très mutilé » une précision géographique complétant *per Taurinos* et cherche dans une autre direction : la phrase devrait être mise en rapport avec l'épouvante qui avait d'abord frappé les Gaulois à la vue des Alpes, et la crainte religieuse que la situation

précaire des Massiliens leur avait inspirée pour eux-mêmes ; il propose donc, non sans hésitation, quelque chose comme :

Ipsi per Taurinos saltus quiete (ou *quieta uia*) *Alpis transcenderunt.*

Et, certes, on ne saurait trop féliciter M. J. Bayet de s'être dégagé des séductions de la conjecture de Madvig. D'abord, l'autorité de *H* est, en l'espèce, très mince : *H* constitue avec le *Thuaneus T* une famille distincte, mais *T* manque pour le livre V. Et le *stemma* dans lequel M. J. Bayet a résumé l'histoire de la tradition livienne montre bien que *H T* représentent, au milieu d'un enchevêtrement complexe, un sous-groupe dans lequel il n'y a aucune chance que se soit conservée une leçon plus fidèle à l'original. *Iuriae* n'a pu y apparaître que comme une faute sans passé et sans lendemain. A cela s'ajoutent les réserves que Weissenborn-Müller avaient déjà fait valoir sur l'équivoque de l'expression *Duria* pour désigner la Doire Ripaire, alors que *Duria* ou *Duria Maior* est la Doire Baltée.

Mais pourquoi, dans ces conditions, ne pas se fier au texte des manuscrits, qui, en lui-même, est très satisfaisant?

1° *Per Taurinos* se suffit. Il est inutile, et même contraire aux habitudes de Tite-Live et des historiens latins, de rattacher cet ethnique à un substantif comme *saltus* : Liv., XXI, 38, 7 (*per Salassos Montanos*) ; X, 20, 1 (*per Vescinos*) ; Serv. *ad Aen.*, X, 13 (*quas* (= *Alpes*) *quinque uiis Varro dicit transiri posse, una... per Liguras*) ; et surtout Strab., IV, 6, 12 (εἶτα τὴν (ὑπέρβασιν) διὰ Ταυρίνων).

2° Tous les manuscrits de Tite-Live, quand il s'agit des Alpes à l'accusatif pluriel, donnent *Alpes* (cf., quelques lignes plus loin, V, 35, 1, et XXI, 38, 6). Malgré les incertitudes de l'orthographe latine, il serait surprenant qu'ici seulement la graphie archaïque eût survécu. *Alpis* ne peut être qu'un génitif singulier. D'ailleurs, *in Alpe Cottia*, *in Alpe Graia*, *in Alpe Iulia*, pour désigner, au singulier, des parties de la chaîne des *Alpes*, au pluriel, sont attestés dans les inscriptions et les itinéraires.

La seule objection qu'on puisse faire à un texte, qui, pour tout le reste, est parfait, est l'objection toponymique. Elle semblera moins forte si l'on se replace au moment où Tite-Live rédigeait son livre V, soit entre 27 et 25.

On voudrait qu'il eût écrit : *Cottiae Alpis*, car tel est le nom que devait prendre dans la suite le mont Genèvre. Mais cette dénomination est évidemment postérieure à l'avènement du roi Cottius, ami et protégé d'Auguste, et pionnier de l'Empire dans les Alpes, dont les services furent récompensés, vers 8 avant J.-C., par l'octroi d'une apparente souveraineté et la constitution de son État en préfecture. C'est lui qui

construisit, c'est-à-dire aménagea, par de grands travaux d'art, la route du mont Genèvre : (*Alpes Cottias*) *quas rex Cottius perdomitis Galliis... molibus magnis exstruxit* (Amm. Marc., XV, 10, 2), et le quatrième vase de Vicarello (*Rev. Ét. anc.*, LIV, 1952, p. 43 et suiv.) montre que la toponymie de cette route subit alors de profonds changements.

On voudrait aussi qu'il eût réservé, dès 27-25 avant J.-C., l'appellation d'Alpes Juliennes aux Alpes orientales. Mais cette appellation ne pouvait que consacrer l'achèvement d'une conquête dont les phases décisives furent les campagnes de Tibère et Drusus en Rétie et Vindélicie, principalement en 15 avant J.-C., et de Tibère en Pannonie de 12 à 9. Une démonstration rigoureuse est impossible, car nous ne savons pas au juste dans quelle partie des Alpes orientales le nom d'Alpes Juliennes a pris naissance, pour s'étendre à toute la chaîne qui se déploie en arc de cercle autour du golfe de Trieste. La plus ancienne mention qui en soit faite, dans un texte qui, lui, est certainement mutilé (Tac., *Hist.*, III, 8, 4), semble les rattacher à la Rétie, tandis que l'ensemble des témoignages se rassemble le long de la route de Pannonie, qui fut aménagée à la fin du règne d'Auguste (Tac., *Ann.*, I, 20, 1), et c'est là, en effet, au mont Ocra (Birnbaumer Wald), que la Table de Peutinger et l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem placent la *statio in Alpe Iulia*. On peut penser encore que l'origine du nom soit à chercher entre les deux, là où les Alpes Juliennes des modernes rejoignent les Alpes Carniques. Il est intéressant de noter qu'Ammien Marcellin (XXI, 9, 4), parlant des Alpes Juliennes, précise : *quas Venetas appellarat antiquitas*. Elles auraient, dans cette hypothèse, tiré leur nom de la *Via Iulia Augusta*, construite, en 2 et 1 avant notre ère, de Concordia et Aquilée au Norique. Il est vrai que deux des établissements romains qu'elle dessert, *Forum Iulii* et *Iulium Carnicum*, remontent peut-être à César (cf. A. Degrassi, *Il confine nord-orientale dell'Italia Romana*, 1954, p. 26 et suiv.). — En tout cas, lorsque les Alpes de Vénétie ont reçu le nom d'Alpes Juliennes, s'il est un historien qui dut en être averti, et y prêter attention, c'est bien Tite-Live, de Padoue, et si préoccupé de l'histoire de sa région.

En 27-25, le mont Genèvre ne pouvait pas encore s'appeler Alpes Cottiennes, ni les Alpes de Vénétie Alpes Juliennes. On peut donc admettre, reprenant une vieille hypothèse d'Ernest Desjardins (*Géographie de la Gaule romaine*, I, p. 86), qu'à cette date les *saltus Alpis Iuliae* désignaient la route que César avait faite sienne au cours de la conquête des Gaules. C'est par là qu'il était passé en 58, et il lui avait fallu alors sept jours de combats mémorables pour arriver chez les Voconces ; et jusqu'à la fin, dix ou quinze fois, il emprunta le même itinéraire.

Faut-il corriger des textes sains, parce qu'ils ne semblent pas d'accord avec l'histoire? Dans la nécessaire collaboration de la philologie et de

l'histoire, une donnée littéraire, en apparence paradoxale, a, replacée à sa date, autant de valeur qu'une inscription.

J. HEURGON.

II

LE TÉMOIGNAGE DE PLINE SUR LE PÉRIPLE AFRICAIN DE POLYBE (V, 1, 8-11)

PAR R. THOUVENOT
Professeur à l'Université de Poitiers

SOMMAIRE. — *Le texte de Pline l'Ancien qui nous résume la croisière de Polybe sur les côtes atlantiques de l'Afrique, lu sans parti pris, prouve qu'il est allé jusqu'à un fleuve Bambotus, lequel, avec ses crocodiles et ses hippopotames, ne peut être que le Sénégal. La distance Lixus-détroit de Gadès est seule étrangère à Polybe, et due à Agrippa. Le rétablissement de la distance Atlas-Oum-er-Rébia rend sa cohérence au passage. Pline n'a pas eu recours ici aux ouvrages du roi Juba, qu'il ne cite que bien plus bas. Le Sénégal avait, d'ailleurs, été déjà atteint par Euthymènes.*

J'ai lu dans cette *Revue* avec beaucoup d'intérêt l'article de M. P. Pédech sur le texte de Pline concernant le voyage de Polybe le long des côtes africaines de l'océan Atlantique[1]; je l'ai lu avec d'autant plus d'intérêt que j'avais autrefois défendu la réalité de ce voyage jusqu'à l'embouchure du Sénégal[2]. Sur la plupart des points, je suis d'accord avec M. Pédech, sauf sur deux pour lesquels je maintiens mes positions : Polybe est bien allé jusqu'au Sénégal, et le fleuve Anatis est, selon toute apparence, l'Oum-er-Rébia — ce qui entraîne naturellement des différences dans l'identification de certaines localités.

Il est curieux que l'on refuse *a priori* à Polybe la possibilité d'avoir atteint le Sénégal. Même M. Pédech, si ingénieux et si prudent dans son analyse, pose en principe : « Il est douteux qu'il ait pu dépasser le cap Bojador... Il n'a pas pu dépasser le cap Bojador... » Nous y reviendrons.

Mais reprenons le texte de Pline. Comme M. Pédech, je rattache cette description de la côte à l'Atlas, le Grand Atlas occidental, celui qui tombe sur l'océan de façon si impressionnante au cap Sim et au cap Ghir, entre Mogador et Agadir. Comme lui, je doute que les Anciens

1. *R. É. L.*, t. XXXIII, 1955, p. 318.
2. *Défense de Polybe* : *Hespéris*, 1948, p. 1.